

COLLOQUE DE DÉFENSE PÉNALE

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 MAI 2022

COCO VELTEN - 16, RUE BERNARD DU BOIS - 13001 MARSEILLE

LES EXPERTS À MARSEILLE:

LE DOUTE EST-IL ENCORE PERMIS ?

COLLOQUE DE DÉFENSE PÉNALE / 21 ET 22 MAI



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Syndicat des avocats de France
34, rue Saint-Lazare 75009 PARIS – Tél : 01 42 82 01 26 – saforg@orange.fr
www.lesaf.org



COLLOQUE DE DÉFENSE PÉNALE

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 MAI 2022

COCO VELTEN - 16, rue Bernard du Bois - 13001 MARSEILLE

LES EXPERTS A MARSEILLE: LE DOUTE EST-IL ENCORE PERMIS?

Face à la technicité et la complexité de la matière pénale, les opérations d'expertises se sont imposées comme un accessoire indispensable à la manifestation de la vérité et à la construction de l'intime conviction.

En même temps qu'elles constituent des sources précieuses d'information et de compréhension, les interventions des personnes qualifiées tendent à limiter l'espace du débat judiciaire en y fixant un ensemble de « certitudes » et en y apposant un inébranlable sceau scientifique.

Loin de se borner à participer au seul établissement des faits, les conclusions des experts déterminent bien souvent – qu'ils le veuillent ou non – la solution du litige qu'ils ont à explorer. Dans ce contexte, les rôles de chacun sont reconditionnés et les cartes procédurales rebattues.

Le colloque pénal du SAF, se donne cette année pour ambition d'interroger cette transfiguration du débat judiciaire et d'apprécier la manière dont chacun a pu s'y adapter.

D'un côté, comment les avocats appréhendent-ils les outils techniques et comment (ré)envisagent-ils leur mission de défense ?

De l'autre, comment les magistrats s'approprient-ils ces aides à la décision, sans rien abandonner de leur pouvoir de juger ?

A travers ces questions, ce sont finalement celles de l'équilibre de la procédure, du respect des droits des parties et du processus de construction du jugement qui se posent en des termes nouveaux.

PÉDAGOGIE

Objectifs pédagogiques : avoir une vision globale des dispositions applicables et appliquées en matière pénale.

Compétences visées : amélioration des connaissances pratiques en droit pénal.

Public visé et prérequis toute personne intéressée par le droit pénal : magistrats, avocats.

Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement : apports théoriques et pratiques. Échanges sur les situations et cas pratiques des personnes participant au colloque.

Modalités d'évaluation et moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats : la formation dispensée par le colloque ne fait pas l'objet d'une évaluation des personnes participantes. En revanche, à l'issue du colloque, les personnes participantes seront destinataires d'un questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation afin de permettre son amélioration.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité particulier pour un participant.



COLLOQUE DE DÉFENSE PÉNALE

LES EXPERTS A MARSEILLE : LE DOUTE EST-IL ENCORE PERMIS ?

PROGRAMME

SAMEDI 21 MAI 2022

8H30 Accueil des participants

9h00 - 9h30 : Allocutions d'ouverture du colloque

- ♦ Jean-Raphael FERNANDEZ, Bâtonnier de Marseille
- ♦ Claire DUJARDIN, Présidente du SAF
- Virginie MARQUES, Responsable de la commission pénale du SAF

L'expertise et son monde

10H00 -12H30

Modératrice : Agathe GRENOUILLET, Avocate au Barreau de Seine-Saint-Denis

- De la définition du cadre légal de l'expertise : où le vide règne sans évidence
 Sandrine ZIENTARA, Avocate générale à la chambre criminelle de la Cour de cassation
 François DANET, expert psychiatre (LYON)
- L'expertise face à la précarité de la justice : le rapport parlementaire de 2021
 Manuel ORSAT, expert psychiatre, membre de la CNEPCA (Compagnie Nationale des Experts Psychiatres près les Cours d'Appel)

Déjeuner

12h30 - 13h45

Tentatives de qualification de l'expertise pénale

14h00 - 17h30

Modérateur : Mathieu QUINQUIS, Avocat au Barreau de Paris

- Incontournable ? Ou comment l'expertise s'impose dans l'exécution des peines Romuald DANO, juge de l'application des peines près le tribunal judiciaire d'Alençon (Orne), en charge du centre pénitentiaire de Condé-sur-Sarthe.
- Imparable ? Ou comment la science et la technique dépossèdent la défense Hugues VIGIER, avocat au Barreau de Paris, membre du SAF
- Indubitable ? Ou comment l'expertise bouscule les fondements du jugement Intervenant à confirmer
 Pascal GAND, Vice-Président du Tribunal Judiciaire de Marseille, ancien juge d'instruction au Pôle Santé Publique

DIMANCHE 22 MAI 2022

Les ateliers de la défense pénale

9h30 - 12h30

Modératrice : Catherine GLON, Avocate au Barreau de Rennes

- Distiller le doute et imposer le contradictoire : les recours et les expertises
 Marie DOSE, Avocate au Barreau de Paris
- « Argumenter face à la technique scientifique : l'exemple de l'ADN »
 Patrice REVIRON, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence
- « Comprendre et défendre face à l'expertise psychiatrique »
 Thomas FOURREY, Avocat au Barreau de Lyon, membre du bureau du SAF



COLLOQUE DE DÉFENSE PÉNALE

LES EXPERTS A MARSEILLE : LE DOUTE EST-IL ENCORE PERMIS ?

COCO VELTEN - 16, rue Bernard du Bois - 13001 MARSEILLE

INSCRIPTION

Colloque en ligne et en présentiel Inscription préalable en ligne indispensable, avant le 18 mai 2021 <u>www.lesaf.org</u>

_		
Тэ	rite	٠

Avocat adhérent SAF (y compris avocat honoraire) : 150€ TTC
Avocat non adhérent SAF et autre : 200€ TTC
Élève-avocat, étudiant : entrée libre dans la limite des places disponibles

☐ Avocat du barreau de Marseille : entrée libre dans la limite des places disponibles

FORMATION CONTINUE

Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (Article 85 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères de la décision du CNB n° 2018-001 du 20 juillet 2018 SAF Organisme de formation n° 11 75 54132 75 – Durée de la formation : dix heures

PRISE EN CHARGE FIFPL

N'oubliez pas de demander la prise en charge de votre inscription auprès du FIF-PL – 104 rue de Miromesnil 75384 PARIS CEDEX 08 Tél. 01 55 80 50 00 Fax. 01 55 80 50 29 – http://www.fifpl.fr

Pour valider la formation - Il vous sera INDISPENSABLE d'émarger la feuille de présence à chaque session de la journée de formation - le matin et l'après-midi.

Merci de bien vouloir remplir le questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Une attestation de présence vous sera remise. Seul l'émargement fait foi pour les heures comptabilisées.

Participation en visio-conférence :

Pour valider la formation - Il sera INDISPENSABLE de vous inscrire en ligne, de vous connecter à la session de formation le matin et l'après-midi et de nous retourner par email l'attestation sur l'honneur. Une facture et une attestation de présence vous seront adressées après le colloque

HÔTELS PROPOSÉS

à réserver directement par les participants

HÔTEL DU SUD

18, rue Beauvau - 13001 Marseille

Tél.: 04 91 54 38 50 Fax: 04 91 54 75 62

http://www.hoteldusud.com/

SOFITEL VIEUX PORT

36, boulevard Charles Livon -13007 Marseille

Tél.: 04 91 15 59 00

http://www.sofitel.com/fr/hotel-0542-sofitel-marseille-vieux-port/index.shtml

MERCURE BEAUVAU

4, rue Beauvau - 13001 Marseille

Tél.: 04 91 54 91 00 Fax: 04 91 54 15 76

http://www.accorhotels.com/fr/hotel-1293-grand-hotel-beauvau-marseille-vieux-port-mgallery-

collection/index.shtml

HÔTEL ALIZÉ

35, quai des Belges - 13001 Marseille

Tél.: 04 91 33 66 97 Fax: 04 91 54 80 06

http://www.alize-hotel.com/

TONIC HÔTEL

43, quai des Belges - 13001 Marseille

Tél.: 04 91 55 67 46 Fax: 04 91 55 67 56

http://www.tonic-hotel.com/

IBIS CENTRE BOURSE

62 rue Puvis Chavannes 13002 Marseille

Tél. 04 91 91 17 63

http://ibismarseillecentrebourse.h-rez.com/index_fr.html

HÔTEL CARRE VIEUX PORT

6 rue Beauvau – 13001 Marseille

Tél. 04 91 33 02 33

http://www.hotel-carre-vieux-port.com/

EUROPE HÔTEL

12 rue Beauvau - 13001 Marseille

Tél. 04 91 33 65 64

http://www.europehotelmarseille.com/

HÔTEL DU PALAIS

26 rue Breteuil - 13006 Marseille

Tél. 04 91 37 78 86

http://www.hotel-palais-marseille.com